

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 12

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

encore la singularité d'être né dans un jour comme il n'y en a pas toutes les années... le 29 février. Et voilà comment M. Rossini ne peut célébrer son anniversaire que tous les quatre ans.

Et j'y pense encore. L'heureux journaliste qui a trouvé cette particularité de l'existence du grand artiste s'est sans doute empressé de la coucher sur le papier, sans y trop réfléchir. S'il en avait dit deux mots à Rossini, celui-ci lui aurait prouvé, clair comme le jour, que l'exception qu'il représente est encore bien plus exceptionnelle qu'elle n'en a l'air, et qu'au 29 février 1864, il fêtera, non pas son 18^e anniversaire, mais son *dix-septième*. Et pourquoi cela? Parce que l'année 1800 n'était pas bissextile, pour nous autres occidentaux du moins, ensorte que, dès l'âge de quatre ans à celui de douze, Rossini n'a jamais pu trouver un 29 février, à moins qu'il n'ait été le chercher en Russie. Et comme je ne veux pas entreprendre ici la théorie du calendrier, je laisse au lecteur le soin d'expliquer tout cela.

S. C.

Lè dou verros.

L'é ohia l'ôtr'hi ellia ziquie. On parlavè dè elliaux crâpins que sarant po sè rontre la cousse po lei trovà on courtze. — L'é coumeint lo menistre dè.... vos sèdè bin, so dese Samuè. Acutà vâi elliaque. On dévessâi lei amenâ on moulo dè bou, pè lo mài dè dèccimbro, que craya, àu bin pè vè lo bounan, que l'a fé ellia cramine, vos sèdè. Falliâi bailli on verro àu tzerroton, l'è la coutema. Mà lo menistre regrettavè tot plliein son vin, qu'tèai dàu bon novi, et po fére que lo paysan n'èin bàivè pas mé d'on verro, posa la botoille, devant que vinsè, eintre lè duè fenitèrè, iò lo vin sè retzâuda, vos peinsà, pè ellia cramine que tot èpèluavè.

— Bondzo! vâ te bin l'affère. Fâ rido frâi, mon pouro David.

— N'è pas l'eimarras, Monsu lo menistre, l'a bin serra sta nè, et fâ frâi pè lé d'amont.

— Vos volliâi baire on verro.

— Ma fâi, n'è pas dè refus, Monsu lo menistre.

Et lo menistre alla preindre la botoille et on verro, et l'eut bin soin dè ne pas teni lo verro drâi, de lo peintzi on bocon, po que füssé pllie vito pllein et que ne lei pouissè pas tant.

— Tenidè, David.

— Grand'maci, Monsu lo menistre.

— Coumeint lo trovâ-vos. Ein volliâi-vos enco on verro.

— Eh! monsu lo menistre, foudràvâ avâi onna bin crouïe estoma po ne pas pouâi retzâudâ dou verro dè vin.

L. FAVRAT.

On nous communique le fait suivant, qui ne fait pas mal le pendant de l'*histoire des fagots*. Il faut

croire, pour l'honneur de notre population rurale, que c'est pour la première fois qu'il se produit. Quoiqu'il en soit, et pour l'instruction du public, voici l'affaire comme on nous l'a contée.

Dernièrement, M. le notaire M..., de notre ville, achète un ou deux sacs de pommes de terre, venant de, dans le Jorat. Il fait transporter son acquisition dans sa cave, où l'on vide les sacs. Jusqu'ici tout va bien... — Eh bien, quoi? Les pommes de terre se sont trouvées atteintes de la maladie? — Vous n'y êtes pas. — Les quarterons n'y étaient pas? — Il n'est pas question de cela. — Alors je donne ma langue aux chiens, je ne devine pas. — Je le vois bien. Mais aussi qui pourrait s'imaginer? Bref, sans vous tenir plus longtemps le bec dans l'eau, je vous dirai que M. le notaire M..... a trouvé parmi ses pommes de terre... voyons, devinez donc... de jolis morceaux de bois grossièrement arrondis⁴ et figurant... des pommes de terre. — Par exemple, il fallait bien vendre au sac pour jouer un pareil tour. — Et c'est ce que le rusé marchand a su faire. Avis au public, de n'acheter chat en sac, comme dit un vieux proverbe. Il fera même bien d'appliquer ce proverbe aux pommes de terre.

Décidément les paroissiens de F... oublient que s'il est permis d'écorcher légèrement son prochain, il n'est absolument pas permis de le... subtiliser..., pour ne pas dire autre chose. Nous engageons vivement leur conducteur spirituel à leur faire un bon sermon sur ce texte, car ils paraissent en avoir besoin.

Un Breton, un Normand et un Marseillais se disputaient à qui sauterait le plus haut. Moi, dit l'homme de Rennes, je saute à une hauteur de six pieds. — Moi, à une hauteur de dix, dit l'homme de Caen. — Eh bien moi, dit l'homme de la Canebière, quand ze saute, ze monte si haut, ze reste si longtemps, que ze m'embête en l'air.

Nous aurons le plaisir de rendre compte, dans notre prochain numéro, du dernier ouvrage que vient de publier M. Porechat, les *Souvenirs poétiques*. Pour que nos lecteurs puissent apprécier l'œuvre de notre poète national, nous tenons à leur en faire de nombreuses citations. C'est cette considération qui nous fait renvoyer à huitaine notre compte-rendu, afin de pouvoir lui accorder, dans nos colonnes, la place nécessaire qui nous manque aujourd'hui.

L. M.

⁴ Bouts de rondins sciés.

Accusé de réception.

M. U. O., à Givrins, reçu 4 fr.

Pour la rédaction : L. MONNET, S. CUÉNOUD.